



COMMISSION FUTSAL 2021/2022

PV DE RÉUNION 02

07 SEPTEMBRE 2021

Début de la commission : 19H10 ;

Fin de la commission : 21H30.

Membres présents :

GOURDEL Sébastien	BAILLARD Patrick
LANGLAIS LEA	LAUNAY Damien
PELLERIN Thierry	QUESNE Jean-Michel
LEGRAIN Jacky	MESAGLIO Mélissa
SALINGUE Lionel	FRANCOIS Brigitte
GIFFAUT Yves	LOUDJANI Clément

Membres excusés :

MACHADO Alexandre	MOHAMADI Abdou
JIQUEL Florent	MONIN Elisa

Membre absent :

--	--

Membre invité :

MATYNIAK Hervé	
----------------	--

Premier véritable rassemblement de la saison 2021 – 2022, la situation sanitaire évoluant, la commission reprend un ordre de marche.

Au programme :

- I - Validation du PV 01 saison 2021/2022 ;
- II - Organisation de la commission ;
- III - Saison 2021 - 2022 ;
- IV - Conclusion.

I – Validation du PV 01 :

Après lecture du PV par le président, n'ayant pas de question, le PV 01 est adopté.

II – Organisation de la commission :

En ce début de saison, la commission se féminise, Léa et Elisa nous rejoignent, une modification de l'organigramme est à prendre en compte (voir pièce jointe).

Elisa apportera un appui aux 5 responsables des catégories en fonction de leurs demandes, quant à Léa, elle prend en charge la communication.

Damien aura à sa charge la gestion des plannings de rencontres et sera en lien avec Lionel, Jean-Michel et le District sur l'étude en vue de la création d'un championnat.

III – Saison 2021 -2022 :

III.1 – Calendrier :

Comme vu ensemble lors de la première commission, il a été décidé d'acter le calendrier prédéfini. Ci-dessous les dates par catégories retenues :

- Week-end du 11 et 12 décembre 2021 : U13F, Séniors F et U18M ;
- Week-end du 18 et 19 décembre 2021 : U13M et Séniors M ;
- Week-end du 08 et 09 janvier 2022 : U13M et U18M ;
- Week-end du 15 et 16 janvier 2022 : U13F et Séniors F – U15M et Séniors M ;
- Week-end du 22 et 23 janvier 2022 : U15M

Pour les compétitions « jeunes » (catégorie inf. à U13) :

- Samedi 09 décembre 2021 : U9M, U11M et U11F ;
- Samedi 18 décembre 2021 : U7M et U9F ;
- Samedi 15 janvier 2022 : U7M et U9M ;
- Samedi 22 janvier 2022 : U9F, U11M et U11F ;
- Samedi 29 janvier 2022 : U7M, U9M, U9F et U11M.

Dates des finales :

- Week-end du 29 et 30 janvier 2022 : U18M et Séniors M
- Week-end du 05 et 06 février 2022 : U13M, U15M, U13F et Séniors F.

III.2 – Inscription à la compétition :

Les inscriptions débuteront le lundi 04 octobre 2021 et se termineront le lundi 15 novembre 2021. Elles seront payantes sauf pour les catégories jeunes afin de permettre à la commission de financer un arbitrage officiel lors des finales. Voici la tarification retenue par équipes :

- U18 Masculin, Seniors Masculin et Féminin : 30€ ;
- U13 Féminin et Masculin, U15 Masculin : 15€.

Une des problématiques du FUTSAL est de pouvoir trouver un nombre de gymnase suffisant pour la compétition, de ce fait, les règles antérieures pour les inscriptions des équipes ont été reconduites c'est à dire :

- Accueil d'une journée de championnat sur le gymnase de la commune, nombre d'équipe pouvant être inscrite illimité, cependant un maximum de deux équipes par poule sera toléré. (Ex : un club ayant un gymnase pour accueillir une journée pourra inscrire 4 équipes dans la même catégorie mais ces 4 équipes seront réparties sur 2 poules différentes.)
- Dans le cas où le club ne peut accueillir une journée de compétition, ou si la commune ne dispose pas de gymnase, le club sera limité à une équipe par catégorie, néanmoins il pourra faire connaître son envie de présenter des équipes supplémentaires, la commission pourra éventuellement donner son accord afin de compléter des poules ou en cas de forfait en début de compétition.

III.3 – Déclaration et pénalité en cas de forfait

La commission essayant de limiter les poules à un maximum de 6 équipes, les forfaits peuvent représenter une difficulté majeure surtout s'ils ne sont pas déclarés.

De ce fait, l'imputation financière **par équipe / par journée** est reconduite.

- Forfait général annoncé 5 jours avant le début de la compétition : Pas de pénalités ;
- Forfait déclaré avec un délai de 48H avant le coup d'envoi : 50€ ;
- Forfait annoncé à moins de 48H du coup d'envoi ou non déclaré : 75€.

Afin d'éviter tout malentendu, la déclaration du (ou des) forfait(s) doit se faire par courriel à l'adresse mail du secrétariat du District : en y mettant en copie le membre de la commission responsable de la catégorie.

Concernant le classement de la poule, en cas de forfait, l'équipe est considérée perdante sur « tapis vert » avec un résultat de 3-0.

En cas de forfait sur l'une des deux journées des phases de poules, l'équipe ne pourra prétendre à la finale départementale.

La décision de l'application des amendes dues aux forfaits sera étudiée lors de la commission qui aura lieu après l'organisation de l'ensemble des finales.

III.4 – Formation arbitrage :

Afin de pouvoir compter sur des arbitres formés aux spécificités du Futsal, une formation sera organisée le samedi 04 décembre 2021. Elle sera validée sous conditions d'un nombre de participants suffisant. Tout le monde peut y participer, arbitres, joueurs, dirigeants, la seule prérogative étant une licence en cours de validité. Pour les licenciés le souhaitant, ils peuvent dès à présent se faire connaître auprès du secrétariat du District et des membres de la commission en charge de l'arbitrage.

III.5 – Point divers :

Avant la commission, une rencontre avec le président du District a eu lieu quant à l'éventuel organisation d'un championnat FUTSAL sur plusieurs mois à compter de l'année prochaine. Le projet plaisant, M. GOURDEL y mettant un avis favorable, une phase de renseignement auprès des clubs va être menée.

Les finales régionales étant supprimées cette année, l'hypothèse d'une rencontre interdistrict a été posée. Une étude va être menée d'ici la fin de l'année 2021 auprès des Districts limitrophes.

Concernant les finales, il a été proposé par la commission et retenue par le président de reconduire le jeu de maillots pour les deux finalistes de chaque poule. De même, la création d'un trophée Futsal est envisagée.

IV – Conclusion :

Cette réunion officialise la reprise des compétitions futsal, d'entamer les préparatifs de cette saison et nous espérons avoir un maximum de clubs à nos côtés. A l'issue de la réunion un tour de table a été effectué, n'ayant pas d'autres points à aborder, elle s'est clôturée. La prochaine commission a été fixée le 18 novembre 2021 à 19H00 sous couvert des mesures sanitaires.

Le Président et secrétaire de séance,
Lionel SALINGUE

Mis en ligne le 15/10/2021